

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT 2€ ÉTÉ 11 **CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL**
L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX.
SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO 359.



NE SOYONS PAS SEULEMENT INDIGNÉES

Décidément cette année 2011 n'a pas fini de nous surprendre. Elle avait commencé avec ce qu'on appelle maintenant les « révolutions arabes » et elle se poursuit avec un mouvement de protestation qui fait vibrer les places de plusieurs villes à travers l'Europe.

Ces mouvements de révolte dans les pays arabes, loin d'être finis, ont ouvert une nouvelle page d'histoire. D'abord dans l'histoire de ces pays, avec la légitime exigence de libertés et de droits économiques, sociaux et politiques. Mais aussi dans l'histoire internationale en apportant le plus fabuleux démenti à toutes les théories du choc des civilisations, à toutes les théories racistes anti-arabes fleurissant à travers tout l'Occident. Et c'est enfin de par leur forme, leur radicalité et leur développement un appel au soulèvement général de tou.tes les opprimé.es de la planète !

C'est donc au tour de l'Europe de s'enflammer ? Peut-être pas dans les mêmes proportions que dans les pays arabes, tant nos réalités ne sont pas les mêmes. Mais on assiste tout de même à un mouvement de révolte d'une population qui en a marre d'être

opprimée, rejetée, marginalisée, appauvrie. Ce mouvement se développe de pays en pays selon des degrés d'intensité différents. Ce qu'il y a de profond et de commun à tou.tes ces opprimé.es en lutte, c'est cette volonté de dire : STOP ! « Ya Basta ! » disaient nos camarades zapatistes il y a 20 ans. La volonté de dire Non ! de ne plus baisser la tête, de ne plus accepter ce quotidien invivable, l'idée qu'ensemble on sera toujours plus fort.e et que tout est à réinventer.

Du côté de l'expression et de la pratique, cela semble être en Espagne que ce mouvement s'est le plus épanoui. Les « indignados » ont saisi l'opportunité d'élections pour marquer leur refus de la société dans laquelle nous vivons, société qui n'offre que le chômage et la précarité à la population, et des palaces, des yachts et des îles privées à une élite financière. Face à cette société capitaliste, les politicien.ne.s de droite comme de gauche ne font rien, pire illes en profitent et la soutiennent. Le jeu électoral n'a donc plus prise sur la réalité des travailleur/euses (y compris en formation, sans travail ou à la retraite) sauf pour faire le jeu des partis d'extrême droite jouant sur la

politique du bouc émissaire. Les indignados ont donc choisi ce temps électoral pour dire stop, on arrête tout et on repense tout tou.tes ensemble : la démocratie ici et maintenant ! Ce qui semble avoir surpris nombre d'observateurs, c'est leur sens de l'organisation, leur sérieux, leur capacité d'auto-organisation et de démocratie. Certain.es de ces camarades ont remis en avant des pratiques défendues par le mouvement libertaire depuis des lustres, des pratiques utilisées par le syndicalisme révolutionnaire dans toute son histoire : la démocratie directe, la pratique du consensus, l'autogestion, le rejet des politicien.nes, le rejet du capitalisme.

Espérons que cette expérience de terrain ne retombera pas comme un soufflé et qu'au contraire elle mûrira vers une vraie prise de position politique pendant l'été.

Nous, Cénédistes, nous saluons cet élan et invitons donc à la réflexion sur son évolution.

Sommaire :

p2 :
Recherche : RGPP ? Régession Générale et Précarisation Profonde
Nous ne nous laisserons pas traire !

p3 :
Les maires : des patrons-voyous comme les autres ?
Les Ducros montrent toujours les crocs !

p4 :
À qui profite le grabataire ?
Alerte anti-sexiste ! Bordeaux répond présent !

p5 :
L'aéroport de Nantes : crash test imminent !
Décès de notre compagnon Larry Portis

p6 :
Délation : quand on nous met des flics dans la tête !

p7 :
Le FN et la question sociale

p8 :
Aujourd'hui dans la rue, demain... (on continue ?)
Nouveau massacre en Palestine

p9 :
Portugal : la génération à la rue est dans la rue
L'éducation n'est pas une marchandise

p10 :
Ne rendez plus vos copies, échangez-les !
Sauvons les baleines ? Commençons par les Requins Marteaux !

p11
Carnet rouge et noir
Sortie des presses

Recherche : **RGPP ?** Régression Générale et Précarisation Profonde

Les travailleurs-euses de la recherche se sont rassemblés le 31 mars devant les délégations régionales du CNRS ou encore à son siège national à Paris. Travaillant au CNRS, dans d'autres organismes de recherche (INRA, INSERM, Cemagref...) ou encore dans des universités, un seul mot d'ordre : « Non à la RGPP dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche »

RGPP ?

Sous ce sigle obscur se cache la Révision Générale des Politiques Publiques. Traduction technocratique de l'objectif du gouvernement de ne pas remplacer un poste de fonctionnaire sur deux. 100 000 postes en moins entre 2007 et 2009, 100 000 autres programmés d'ici 2013. Tous les secteurs sont touchés : santé, éducation, culture, environnement, solidarités, etc. Dans l'éducation nationale ce sont 16 000 postes en moins pour l'année 2010/2011. Bref, on taille à la machette dans les effectifs et on verra ce que ça donne.

Au niveau de la recherche, le secteur a déjà été fortement malmené ces dernières années par le découpage du CNRS en instituts (2008/2009), le pilotage et mise à disposition du privé des organismes, par la mise en place du « Pacte pour la Recherche » (2003), la création de l'ANR (2005), l'autonomie des universités (2008/2010). Ce secteur voit une explosion de la précarité : +33% de précaires (hors doctorants) au CNRS entre 2006 et 2008 (et une baisse de 1,5% de permanents). En 10 ans (de 1998 à 2007), l'INSERM est passé de 180 à 1 184 CDD, soit une augmentation de 558% du nombre de précaires². La recherche est donc un des secteurs publics générant le plus de précarité.

Comment, dans ce contexte, est accueillie la RGPP ? Si cette réforme est massivement critiquée dans les labos, la mobilisation peine à s'organiser. Ce sont pourtant 4 000 emplois qui seraient déjà touchés par le simple projet de réorganisation du CNRS. Parmi eux, 400 à 500 suppressions sèches, le reste se répartissant entre tambouille interne (mobilités imposées, mutualisation de gestion avec les universités) et toujours plus de sous-traitance au privé (jardinage, standards, informatique, etc.).



Comme lors des précédents mouvements sociaux dans ce secteur, on observe les mêmes faiblesses : difficulté de s'unir sur des mots d'ordres clairs, esprit toujours trop « corpo » d'une partie des chercheurs. Ils ne voient pas forcément la portée interprofessionnelle de cette réforme et se concentrent sur les menaces pesant sur « leur » institut ou « leur » statut. Pourtant,

c'est bien avec l'ensemble des personnels, de la maternelle à l'université, de l'hôpital aux bibliothèques et aux musées, des territoriaux à pôle-emploi, qu'une mobilisation pourrait créer les conditions d'une résistance efficace.

Aux mêmes maux les mêmes remèdes ! Puisque la RGPP nous compresse et nous précarise tou.te.s, puisque nous sommes tou.te.s usagers des services menacés par cette « Régression Générale Précarisation Profonde », nous devons nous battre ensemble, comme toujours !

A Rennes, c'est le 1er avril, à l'occasion de la venue du directeur général délégué aux ressources qu'une centaine de travailleur-euses de la recherche s'est rassemblée devant l'entrée de la délégation régionale faisant écho aux rassemblements des autres villes la veille. De nombreux personnels techniques, des chercheurs, enseignants-chercheurs, précaires et des titulaires, réunis pour se défendre face à cette attaque supplémentaire contre leur activité. Quelques-uns, syndiqués à la CNT, y arboraient un autocollant parfaitement d'actualité : « BIATOSS, enseignants, chercheurs, étudiants, on travaille ensemble, on lutte ensemble ! ».

¹Source : <http://www.precarite-esr.org>

²Source : <http://www.collectif-papera.org>

interco 71

Nous ne nous laisserons pas traire !

Journée d'action le 1er juin dernier à Saint-Etienne contre le groupe Lactalis

Pendant la « grève du lait » organisée par les éleveurs en 2009, de nombreux paysans de la Loire participaient à ce mouvement de révolte face au diktat des grands groupes de la distribution et de l'agro-alimentaire.

À la suite d'une action de blocage par les paysans de l'usine LACTALIS/NESTLÉ d'Andrézieux-Bouthéon dans la Loire, LACTALIS, le premier groupe laitier Européen intente un procès à la Confédération Paysanne de la Loire ainsi qu'à un camarade paysan Philippe Marquet, secrétaire départemental de la CP au moment de la grève.

Ce procès est particulièrement scandaleux de la part d'un groupe qui est capable de mettre près de 5 milliards d'Euros sur la table pour acheter le géant Italien PARMALAT, et dont le PDG Emmanuel Besnier est à la tête d'une fortune personnelle de 2,5 milliards d'Euros.

Ce même Emmanuel Besnier a gagné 300 millions d'Euros rien qu'en 2010 grâce à une « matière première » bon marché alors que les paysans qui la produisent ne parviennent pas à vivre de leur métier.

Par ce procès les responsables de ce groupe cherchent à faire taire ceux qui leur résistent !

Les paysans veulent clamer haut et fort que la concentration laitière fait du tort à tout le monde : aux paysans qui s'éteignent à petit feu, aux citoyens qui voudraient consommer des produits locaux, aux producteurs des pays du sud qui subissent une concurrence déloyale...

C'est pourquoi, à l'occasion de ce procès, une journée de lutte a été organisée le 1er Juin dernier à Saint-Etienne.

La CNT de la Loire a décidé de soutenir officiellement les camarades paysans inculpés et de participer à cette journée où devaient alterner prises de parole, débats et moments conviviaux.

L'un des points d'orgue de cette journée était la manifestation : un cortège d'environ 800 personnes, précédé de vaches et d'un char à foin s'est rendu du centre ville (préfecture) au Tribunal de Grande Instance. Aux abords du Palais de justice la manif s'est trouvée bloquée par un barrage de barrières métalliques disposées en carré défendu par les CRS (qui avaient prévu une dizaine de fourgons).

Furieux de ne pouvoir se rendre aux Tribunal, les manifestants ont voulu forcer le barrage. Il s'en est suivi des affrontements au cours desquels les « forces de l'ordre » ont fait preuve de leur brutalité habituelle et deux membres de la Confédération Paysanne ainsi que l'un de nos camarades de la CNT, Bernard du Santé-Social 42 ont été sérieusement blessés et ont dû être évacués par les pompiers (voir communiqué de presse ci-joint). À l'heure actuelle, Bernard, dont vous avez déjà pu lire la prose dans le CS sur la sécurité sociale, est rentré chez lui avec une fracture du col du fémur et 90 jours sans appui sur la jambe droite.

L'histoire n'est pas finie, le jugement a été reporté au 14 septembre. Mais, si par respect pour les animaux qui nous accompagnaient ce jour là nous ne pouvions gueuler MORT AUX VACHES ! Ils ont bien vu que nous ne sommes pas disposés à nous laisser traire !



Un militant toujours hospitalisé

Pendant la manifestation du mercredi 1er juin à St-Étienne, en soutien aux camarades de la Confédération Paysanne poursuivis par la firme Lactalis, l'un de nos militants a été sérieusement blessé et a du, après évacuation par les pompiers, subir une intervention chirurgicale pour une fracture du col du fémur.

Cet accident survenu lors d'un jet de gaz près du Palais de Justice est une conséquence de l'habitude qu'ont les pouvoirs publics de répondre par la répression et la brutalité au désarroi et à la colère des travailleur-euses victimes de la voracité d'exploiteur.es sans moralité.

Nous espérons que le temps viendra bientôt où les responsables de tels agissements devront en répondre en toute justice.

St Etienne le 6 juin 2011

UD 42

Pierrot UD 42

Les maires : des patrons-voyous comme les autres ?

La précarité à l'essai pour tester la docilité, et sinon, l'éjection : des municipalités l'ont testée.

Deux communes de Saône-et-Loire embauchent l'une, un cantonnier, l'autre, une secrétaire de mairie. Ils seront fonctionnaires-stagiaires de catégorie C. La procédure normale voudrait qu'au bout d'une année de bons et loyaux services, ils soient titularisés dans la fonction publique territoriale. Or la normalité ne s'est pas imposée pour ces deux salariés lésés d'une réputation sulfureuse d'« insuffisants professionnels » et aujourd'hui en recherche d'emploi. Il nous importe de décrire ici le mécanisme qui a conduit à ces situations pour mieux tenter de le combattre collectivement⁽¹⁾.

Durant les premiers mois suivant l'embauche, le/la salarié.e s'exprime et travaille en confiance puis ...

- Un ou des élus commence(nt) à prendre en grippe ces salariés qui donnent parfois leur avis. On leur signifie que c'est incompatible avec le « devoir de réserve » auquel tout fonctionnaire est soumis. Exécutants, interfaces entre la commune et la population, ils commencent doucement à se muer en boucs émissaires de choix politiques mal assumés.

- Le travail se poursuit en faisant le dos rond jusqu'à la titularisation qui approche.

- L'ambiance s'alourdit soudain (dossiers égarés, matériels déplacés, silences pesants ou harcèlements verbaux, petites humiliations en public, culpabilisations toujours) sans que l'on ne sache trop d'où ça vient. Le salarié est poussé à la faute.

- Quelques semaines avant la date de titularisation, il est signifié aux salariés (verbalement ou via l'affichage public) que celle-ci n'est pas envisageable dans l'immédiat. Un dossier à charge est monté pour « insuffisance professionnelle » avec des éléments de preuves abracadabrantesques rassemblés sur les derniers mois. Les maires transmettent ces dossiers au Centre de gestion de la fonction publique territoriale (CDG) du département, qui organisera la suite des hostilités en invitant les salariés à rédiger une réponse.



- Cette réponse sera transmise aux membres de la Commission administrative paritaire (CAP) des catégories C, composée à parité de syndicalistes et d'élus. Cette CAP doit seulement émettre un avis non contraignant sur la demande d'arrêt du stage formulée par les maires. Le jour de la réunion, les débats sont alimentés par les syndicats cherchant le consensus. Le vote débouche sur un avis favorable à une prolongation de stage.

- Grands démocrates, les maires obtempèrent. Même si durant la prolongation, les salariés font de leur mieux pour « jouer le jeu », d'évidence le contentieux demeure et les maires constituent un second dossier à charge.

- À l'issue de la prolongation, la seconde CAP sera conforme à la première (avec parfois une moins belle unanimité des syndicats « représentatifs » pour peu que le salarié ait été épaulé par la CNT...) et la fin du stage est cette fois décidée par le maire.

De cela découlent au moins trois leçons :

- La période de stage dans la fonction publique territoriale est fréquemment et scandaleusement détournée en une période d'essai à durée variable, pouvant aller jusqu'à 2 ans. En terme de gestion du personnel, le pouvoir des maires est immense et la fin du stage est un licenciement sans indemnité, plus précaire encore que dans le privé.

- Les CAP ne servent à rien d'autre qu'à donner une illusion d'utilité aux syndicats « représentatifs » mais hélas aussi un faux espoir aux salariés qui le paient ensuite très cher. C'est une machine à casser et les outils de défense des salariés sont biaisés. Notons au passage que, quelle que soit la couleur politique des élus, la prise de position de ceux-ci en CAP se traduit toujours par un vote de classe anti-salarié.

- En cas de conflits, les CDG se révèlent être des outils exclusivement au service de l'employeur, alors qu'il serait imaginable qu'ils trouvent des solutions amiables permettant au salarié bafoué de poursuivre sa carrière normale dans une autre collectivité.

Alors, non, le maire n'est pas tout à fait un patron-voyou comme les autres : il peut parfois être pire.

Nous, cégétistes, ne siégeons pas aux CAP mais nous nous réservons le droit d'y intervenir comme défenseurs, pour que cesse ce jeu bien établi entre syndicalistes dits représentatifs et élus politiques. Organisons-nous contre la précarisation dans la fonction publique territoriale et poursuivons le boycott actif des élections aux CAP !

interco71

(1) si quelqu'un.e vit ou a vécu une situation similaire, merci de nous contacter pour préparer ensemble une riposte structurée. interco71@cnt-f.org

Les Ducros montrent toujours les crocs !

AG après six mois de lutte. La CNT Gard y était.

Mardi 21 juin 2011, une délégation de la CNT 30 s'est rendue à l'AG des ouvriers de l'entreprise DUCROS (à Alès à 40 kilomètres de Nîmes) en lutte maintenant depuis 6 mois*. Cette AG est importante pour les salariés : ils ne s'y trompent pas et ils seront environ 200 à remplir la salle de réunion du site de l'usine. L'accueil fait à notre visite est très chaleureux, notre intervention en début d'AG très applaudie.

Nous rappelons notre soutien à leur lutte contre le patron-voyou qu'est le groupe FAYAT. Pour rappel, après avoir racheté DUCROS, ce groupe a mis la clef sous la porte alors que l'entreprise faisait des bénéfices et avait un carnet de commande long comme un bras. Nous apportons symboliquement une contribution aux travailleurs au travers de la remise d'une enveloppe de 900 euros, résultat d'une souscription que nous avons lancé au niveau confédéral. Encore un grand merci aux syndicats qui ont envoyé de l'argent (CNT nettoyage RP, STE 93 et 94, Comm-culture RP, CNT Perpignan, Ardèche, Avignon et Montpellier).

Lors de l'AG, les visages des ouvriers et personnels administratifs (essentiellement féminins) sont fermés. Il y est confirmé, comble du cynisme de FAYAT, que la



direction a proposé à de nombreux ouvriers des reclassements dans d'autres entreprises du groupe au « mieux » sur Paris, au pire en Roumanie (avec des salaires ... roumains). Risible. Le débat tourne autour de deux préoccupations majeures :

- Le comité de lutte entend pousser le maximum de salariés à constituer des dossiers pour attaquer FAYAT aux prud'hommes.

- Substituer au CE une association des salariés qui gèrera l'argent pour la suite de la lutte, quand l'entreprise sera définitivement liquidée et que tous les ouvriers seront tous officiellement licenciés (pour l'heure, une grande partie d'entre eux le sont déjà, mais pas tous). Cet argent (issu de la part sociale du CE) sera nécessaire aux salariés. Nombre d'entre eux ne trouveront

que difficilement du travail : 35 ans de boîte, ce qui est le cas de beaucoup des DUCROS, ce qui rend compliqué une reconversion. D'autre part, il est probable vu les actions directes menées par les ouvriers en colère qu'à terme des frais d'avocat soient à payer. Autant mettre de la thune de côté quand il s'agira de les défendre.

La lutte en elle-même continue. Prochaine échéance d'action : une présence massive est attendue au tribunal le 6 septembre prochain, où sera examiné l'appel de FAYAT pour ne pas payer les 12 millions d'euros qu'il doit aux salariés. Comme depuis le début, la CNT 30 sera présente aux côtés des DUCROS.

Jérémie et Amanda CNT 30

* Ducros, 300 salariés, spécialisée dans la réalisation de viaducs, passerelles et dans la tôlerie fine, a été rachetée en novembre 2010 par Fayat.



À qui profite le grabataire ?

Dépendance et autonomie = assurances et profits

Le démantèlement du système de santé et de la Sécu attaque la dépendance, qui deviendrait un marché.

La loi « Hôpital patients santé territoire » qui avait déjà largement flatté les intérêts du capital n'aura pas suffi. C'est désormais au débat sur la réforme de la dépendance d'ouvrir en grand la porte du système de santé et de dérouler le tapis rouge aux actionnaires privés.

On nous a annoncé un grand débat sur la dépendance début 2011, faisant intervenir les partenaires sociaux, les associations et les professionnels de santé. Roselyne Bachelot a donc parcouru la France pour défendre un projet qui est pourtant déjà verrouillé : le rapport Rosso-Debord de juin 2010 a déjà défini les termes de cette réforme, avant toutes consultations publiques.

Pas touche aux profits !

Décrivant une situation alarmante (vieillesse de la population, finances publiques exsangues...), l'État justifie sa logique libérale et tend vers un financement individuel de la dépendance. Dans ce contexte décrit comme dramatique, le rapport Rosso-Debord propose de limiter la couverture publique à la dépendance lourde. Il s'agit de faire de la dépendance une annexe du système de santé et de la sécurité sociale. Sous la pression du MEDEF et de la Fédération française des sociétés d'assurances, la dépendance constituerait à terme un risque qui ne serait pas géré par la sécurité sociale via la CSG, par exemple. Fatalement, les assurances et les mutuelles privées s'engouffrent dans la faille. Le rapport suggère aussi le recours sur succession: supprimer le financement public et transformer l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) en avance sur succession. (Proposition qui pourrait être mis en suspens, compte tenu de son impopularité).

Sous couvert d'un discours solidariste, l'État se désengage et laisse place au chacun pour soi. Posant ainsi toujours la même question : qu'advient-il de ceux qui ne peuvent financer leur propre dépendance, leur perte d'autonomie ? Partie prenante de la RGPP, Réforme générale des politiques publiques, cette réforme favorise une fois de plus le démantèlement de notre système de santé, contribue à la casse de l'hôpital public et instaure dans notre pays une médecine à deux vitesses.



Désormais le gouvernement veut aller vite, très vite, puisque les conclusions des débats vont être rendus très rapidement et que l'objectif affiché est de présenter cet automne le projet avec la loi de financement de la Sécu.

Pas question de payer pour avoir droit aux soins !

Quelle soit liée à la vieillesse ou au handicap, la perte d'autonomie doit faire partie intégrante de notre système de protection sociale (de ce qu'il en reste du moins). La solidarité doit s'organiser de façon intergénérationnelle, mettant en relation tous les acteurs, travailleurs, retraités, précaires. Il faut faire cesser la logique de capitalisation et favoriser la redistribution au profit des personnes en difficulté. C'est pour réaffirmer ces principes que tout au long de ses interventions en France Roselyne Bachelot s'est heurtée à des rassemblements de collectifs organisés pour s'opposer à cette réforme profondément injuste. Car on pose ici la place de l'individu dans la société et la notion même des principes de solidarité. Un financement égalitaire pour tous et toutes est possible dès maintenant par :

- une juste contribution des revenus et patrimoines à la solidarité.
- l'arrêt des cadeaux fiscaux faits ces dernières années aux entreprises et aux ménages les plus riches.
- une politique publique qui ne soit pas systématiquement au service des puissances financières.

Quelques chiffres qui font grincer des dents :

- Contribution budgétaire de l'Etat à la perte d'autonomie en 2010 : 24 milliards d'euros.
- Exonérations de cotisations patronales de la sécurité sociale : 30 milliards d'euros.
- Le risque de perte d'autonomie sévère lors de la vieillesse concerne 5,4% des ouvriers, 2,2% des cadres et professions intellectuelles.
- Antoine Zacharias, ex-PDG de Vinci et titulaire d'une retraite chapeau de 2,5 millions d'euros par an, paye une CSG minorée (6,6), inférieure à celle du salarié au SMIC (7,5%). Plus question de fermer les yeux devant le démantèlement de nos acquis sociaux !

JB santé-social 33

Alerte anti-sexiste ! Bordeaux répond présent !

Le 21 mai 2011, l'association « Oui à la vie » organisait, comme depuis 3 ans à Bordeaux, une manifestation contre l'avortement et l'euthanasie. Cette association catholique intégriste et fasciste joue avec les codes habituels de l'extrême droite faisant passer une idéologie des plus sexistes et des plus dangereuses sous couvert d'un message se voulant porteur « d'amour », comme il les disent. Ajoutant même des arguments qu'il les veulent sociaux, avec toute l'ironie due à cette frange bordelaise des plus bourgeoises, il les proclament : « nos vies valent plus que leur profit et aucune économie budgétaire ne peut justifier qu'un malade ne soit pas soigné ou qu'une personne âgée soit éliminée avant le terme naturel de son passage sur terre. »

Comme chaque année une contre-manifestation se préparait, organisée par différents collectifs féministes, anarchistes, la CNT, CGT et de diverses gauches (à noter que le PC et ses dérivés jeunes refusent toujours toute participation, considérant que le sexisme n'est pas une question politique). Si la première contre-manifestation en 2009 n'avait mobilisé que peu de monde, la question de l'anti-sexisme n'étant pas encore une réelle préoccupation pour beaucoup, celle de 2010 avait été une réussite. On la devait entre autres à la diffusion d'une émission des « infiltrés » qui dévoilait au grand public le véritable visage fasciste d'organisations bordelaises. Ces organisations sont soutenues par la mairie d'Alain Juppé qui les laisse marcher, organiser des rosaires contre l'avortement devant la cathédrale (juste devant la mairie) et les a même installés dans l'église St Éloi. Leur position s'inscrit clairement dans la politique sexiste, homophobe, lesbophobe et transphobe de l'État Français, ce qui justifie la répression contre toute opposition à ce message. Cette émission et le travail important d'information et de mobilisation des différentes organisations avaient rassemblé près de 2 000 personnes, dont beaucoup de gens éloignés de ces luttes et plusieurs venant de toute la France. Les cathos intégristes et différents fachos n'avaient pas pu défilé en ville.

Cette année, l'association « oui à la vie » malgré sa débâcle réitérait, sous couvert d'une nouvelle image. Elle affichait en premier plan les soutiens reçus de Benoît XVI, de l'évêque Ricard et de nombreux clercs, ceux-là mêmes qui s'étaient désolidarisés l'année dernière de cette marche, prétendument choqués de la proximité politique avec l'extrême droite. Elle n'était donc pas « contre l'avortement » mais « pour la vie ». Ses soi-disant valeurs d'amour étaient relayées avec entrain par la presse locale – notamment le Sud Ouest soutenant implicitement tout rassemblement fasciste et dénonçant tout contre-rassemblement anti-fasciste.

Nous souhaitons encore une fois les empêcher de manifester. Cependant « Les infiltrés » était loin, le contre G8 en cours, la donne n'était donc pas la

même et il était plus difficile de mobiliser. Nous réussîmes cependant à les repousser du centre-ville, il les étaient un peu plus de 200, nous étions près de 1 000. Si cette année nous n'avions pas d'hélicoptère pour nous surveiller, la présence au sol était démultipliée. La place où nous nous sommes donné rendez-vous fut aussitôt encerclée, impossible d'échapper aux milliers de photos prises par les policiers, toute personne se couvrant le visage étant aussitôt arrêtée – comme ce fut le cas pour un de nos camarades, heureusement aussitôt relâché. Si nous avons échappé aux charges de CRS de l'année dernière – faisant plusieurs blessés – la manif fut entièrement ceinturée. Un cordon monstrueux entourait tout le cortège, impossible de le franchir pour rentrer ou sortir. Des dizaines de camions suivaient le tout ou se dissimulaient partout dans la ville. Le soleil tapant fort, les policiers se gaussaient de nous empêcher de trouver de l'eau, provoquant de nombreuses insulations, et buvant à notre santé. L'État a définitivement choisi son camp, et a décidé de le montrer. Les forces répressives, milices du capital et du patriarcat n'étaient que peu présentes dans l'autre marche qu'il s'agissait d'ailleurs visiblement de protéger. Ceci ne nous empêcha pas de présenter un cortège des plus remontés et des plus revendicatifs.

Il est toujours autant d'actualité de lutter contre cet État, ses lois et ses pratiques sexistes, d'empêcher catholiques intégristes et fachos de porter leurs messages. Il est indispensable d'être vigilant.e – La manifestation de « oui à la vie » était aussi soutenue par nombreux médecins, infirmier.es, professeur.es... !

Nous revendiquons toujours et continuerons sans cesse de lutter pour :

- La contraception et l'IVG libres et gratuites.
- Le libre choix de nos sexualités, à condition qu'elles reposent sur le libre consentement entre les individus.es.
- Le respect de nos choix de vie : vie amoureuse sous le même toit ou pas, pour un jour ou pour la vie, avec un.e seul.e ou avec plusieurs, célibat, enfant ou non...
- L'abolition du genre : le sexe biologique ne détermine plus la place des individu.es, les catégories hommes - femmes cessent d'être la norme de référence pour l'organisation de la société.
- Le droit à une éducation sexuelle : dans tous les milieux sociaux, sans moralisation ni stigmatisation des sexualités.
- Le droit à une éducation non sexiste.
- Le droit à l'euthanasie.

Notre corps nous appartient. Nous ne laisserons personne décider de nos vies.

Arthur STE 33

L'aéroport de Nantes : crash test imminent !

Depuis quelques années, le projet d'aéroport international à Notre-Dame-des-Landes (à 20 km de Nantes), promu par Jean-Marc Ayrault, le très mégalomane maire de Nantes, se précise de façon inquiétante. Il y a notamment eu, il y a quelques mois, la désignation de Vinci (également à pied d'oeuvre autour de l'autoroute Moscou-Saint-Petersbourg qui devrait ravager la forêt de Khimki, du réacteur à fusion nucléaire expérimental ITER et autres joyeusetés) comme maître d'oeuvre et concessionnaire du futur aéroport, les forages nécessaires à la construction du barreau autoroutier qui desservirait la zone aéroportuaire, l'enquête d'utilité publique sur le remembrement agricole de la zone, etc.

Récemment, un agriculteur opposant au projet a appris que des forages, préalables à la construction de la future tour de contrôle, auraient lieu entre le 6 et le 9 juin. L'information diffusée, c'est une bonne centaine de personnes qui attendaient les foreuses escortées par une dizaine de camions de gardes mobiles. Des arbres abattus sur la route d'accès ainsi que des barrages enflammés ont ralenti la progression des gendarmes dès le lundi matin à 7h30. Les accès du terrain où devaient se faire les forages ayant été barricadés la veille par les militants anti-aéroport, les gendarmes ont dû ouvrir une brèche au tractopelle dans un talus, non sans avoir arrosé la zone de grenades lacrymogènes. Après leur entrée, ils se sont rapidement fait accueillir par la charge d'un troupeau de vaches acheminé pour l'occasion. À force de gaz, les machines de forage ont pu commencer leur travail,



sous haute protection policière. Le lendemain, c'est 27 camions de gardes mobiles qui ont été comptés dès le matin. L'opération s'est terminée à l'issue de ce deuxième jour.

La mobilisation contre le projet d'aéroport n'est encore qu'embryonnaire et, parmi les opposants, personne ne se faisait trop d'illusions sur la possibilité d'empêcher totalement ces forages. Cependant, depuis deux ans, la lutte se précise avec l'imminence croissante du début du chantier : Camp Action Climat en août 2009, ouverture d'une dizaine de squats sur les lieux du futur aéroport, tenue d'Assemblées Générales populaires régulières, création de multiples collectifs locaux contre le projet dans toute la région...

Nantes, déjà dotée d'un aéroport de bonne taille au sud de la ville, se passerait bien du bétonnage de 2000 ha de campagne, des deux futures pistes dont même les experts clament l'inutilité. Il s'agit pour les politiques locaux d'une installation de prestige pour l'agglomération, d'un moyen d'attirer des industries anti-sociales et anti-écologiques, le tout en réaménageant l'ensemble de la ville, en accentuant l'embourgeoisement du centre et en repoussant les classes populaires aux périphéries. Il doit y avoir une riposte partout où les promoteurs de ce projet agissent : lutter pour les conditions de travail à Vinci et dans ses nombreuses filiales, mettre en lumière les motivations politiciennes du PS local, faire prendre conscience aux Nantais la réalité indéniablement nuisible de cette entreprise.

Per-Ewan ✎ CNT interco de Nantes

Décès de notre compagnon Larry Portis

Larry Portis est né aux États-Unis, à Bremerton, Washington. Il a grandi dans une famille ouvrière à Seattle (Washington) et Billings (Montana). En 1968, il est sorti diplômé de l'Université d'État de Billings au Montana, où il fut très actif sur le plan politique. De 1965 à 1968, il a écrit le journal de l'université *La Riposte* et créé un journal clandestin *La Presse libre étudiante*. Plus tard, pour gagner sa vie, il se mit à travailler et il participa aux luttes des employés de la compagnie des eaux. Il obtint une maîtrise et un doctorat en histoire en 1975 à l'Université du nord de l'Illinois où il soutint une thèse sur les débuts de la sociologie en France au XIXe siècle. Puis en 1974, il milita pour soutenir le syndicat des travailleurs agricoles de la région. À cette époque, il exerça plusieurs métiers pour gagner sa vie. C'est en 1977 qu'il quitta les États-Unis pour l'Europe où il voyagea et où il effectua plusieurs petits travaux.

En 1981, il commença à enseigner à l'Université américaine de Paris, où il créa une section CGT, puis dans plusieurs autres universités en France à Paris VII, à Paris X, à Clermont-Ferrand et à Paul Valéry de Montpellier, établissements dans lesquels il enseigna la civilisation américaine. Il a été membre de 1984 à 1989 de l'équipe éditrice des éditions Spartacus créée et dirigée par René Lefeuvre. Il fut aussi membre du comité de rédaction de la revue de sociologie *L'Homme et la Société* de 1987 à 2007. En 2002, il cofonda le collectif Les Américains pour la paix et la justice à Montpellier pour dénoncer la guerre en Irak. Il a écrit de nombreux articles pour divers journaux, magazines et revues, dont *Alternative Libertaire*, *Gavroche*, *Radical History Review*, *The Industrial Worker*, *Le Monde Libertaire*, *L'Homme et la Société*, *Film international*, et pour de nombreux magazines en ligne, notamment *CounterPunch*, *Watan*, *le Blog du film politique* et *Divergences*.



Larry a également écrit et publié des histoires courtes, certaines d'entre elles ont été publiées aux États-Unis dans *Intimités : Neuf histoires d'amour et autres émotions*, et un roman : *Le rêve américain*.

À partir des années 80, il a publié en France plusieurs ouvrages extrêmement importants sur l'histoire du mouvement ouvrier : *IWW et syndicalisme révolutionnaire aux États-Unis* aux éditions Spartacus et Georges Sorel, textes choisis aux éditions La Découverte. Dans son oeuvre, on retrouve différents thèmes : les classes sociales, la Palestine, l'extrême droite aux États-Unis, la chanson populaire... Larry a consacré une grande partie de son travail à l'histoire sociale de son pays d'origine. C'est grâce à ses recherches que nous avons découvert l'histoire des IWW, qui écrivirent les plus belles pages du syndicalisme aux États-Unis : la grève des ouvrières du textile, les premières grèves sur le tas, les luttes rassemblant les Noirs, les Latinos et les

Blancs dans le sud ségrégationniste...

Hétérodoxe passionné de chanson populaire, Larry a publié deux beaux ouvrages *La Canaille ! Histoire sociale de la chanson française* aux éditions CNT et une *anthologie des Chants qui ont changé le monde* parue aux éditions Scali et co-écrite avec Christiane Passevant. On y trouve les chansons de la Commune, mais aussi celles de Pierre Jean de Béranger, de John Lennon, de Woody Guthrie ou de Bérurier Noir.

Nous gardons en mémoire tout particulièrement une soirée de mars 2009, à l'invitation de la CGT de Nanterre nous étions conviés en compagnie de Larry à présenter ensemble le livre de Franklin Rosemont : *Joe Hill : Les IWW et la création d'une contre-culture ouvrière et révolutionnaire*. Un moment historique où pour la première fois la CGT demandait aux éditions CNT de présenter un de ses ouvrages sur le mouvement ouvrier. Cette rencontre, en terres « communistes », fut pour nous tous – pour la plupart de vieux routards du mouvement libertaire – une sacrée surprise. Un événement inimaginable il y a trente ans...

La disparition brutale de Larry a suscité une grande émotion et une grande tristesse dans l'équipe des éditions CNT. Il était un compagnon avec qui nous avons eu plaisir à travailler, à publier. Il était doté d'une grande honnêteté intellectuelle, honnêteté dans la vie, dans le quotidien, d'une grande douceur, d'un grand sens de l'humour aussi qui rendait chaque tâche éditoriale très simple à ses côtés. Nous pensons en cet instant à Christiane Passevant, sa complice et sa compagne à qui nous transmettons notre témoignage d'amitié et de solidarité.

✎ L'équipe des éditions CNT



ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30€ (soutien), 22€ (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du Combat syndicaliste à renvoyer à Combat syndicaliste c/o CNT 31, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse.

ABONNEMENT GRATUIT

Si vous souhaitez qu'un-e ami-e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.

Délation

Quand on nous met des flics dans la tête !

ACTU'BRÈVES JURIDIQUES

Harcèlement : à l'employeur de prouver que non

En matière de harcèlement moral, la charge de la preuve de son innocence incombe au taulier.

Dans un arrêt du 25 janvier 2011, se référant aux articles L. 1152-1 et L. 1154-1 du code du travail, la Cour de cassation cadre la doctrine : « lorsque le salarié établit la matérialité de faits précis et concordants constituant selon lui un harcèlement, il appartient au juge d'apprécier si ces éléments, pris dans leur ensemble, permettent de présumer l'existence d'un harcèlement moral et, dans l'affirmative, il incombe à l'employeur de prouver que ces agissements ne sont pas constitutifs d'un tel harcèlement et que sa décision est justifiée par des éléments objectifs étrangers à tout harcèlement ».

Autrement dit, le salarié fournit les éléments factuels « précis et concordants » montrant qu'il subit un harcèlement affectant ses conditions de travail, pouvant porter atteinte à ses droits, à sa dignité, à sa santé physique ou mentale et susceptible de compromettre son avenir professionnel. Les juges contrôlent la véracité des faits qui leur sont soumis « pris dans leur ensemble » sans en écarter un seul.

L'employeur traîné devant les tribunaux doit, lui, démontrer que ce qu'on lui reproche s'explique par d'autres éléments objectifs qui n'auraient rien à voir avec le harcèlement.

La loi relative à la prévention de la délinquance de Mars 2007 a officialisé la fin du secret professionnel dans les secteurs du travail social et du médico-social. Présentée comme une mesure nécessaire pour aider les personnes en difficulté, elle a permis la mise en place d'une multitude de fichiers visant les personnes les plus pauvres. Cette délation organisée par les pouvoirs publics ne semble pas avoir eu les effets escomptés mais, par contre, on voit se multiplier les expérimentations de systèmes de délation au niveau local avec une certaine décomplexion.



Le travail social, pierre angulaire de la délation ?

La loi de mars 2007 a modifié, d'un point de vue législatif au moins, la relation des travailleurs sociaux avec les publics qu'ils rencontrent. La consécration du maire comme pilote de la prévention de la délinquance sur sa ville, et la demande de collaboration des travailleurs sociaux par l'échange d'informations, rompent la confiance théorique, et souvent réelle, qui pouvait s'instaurer entre les personnes accompagnées et les travailleurs sociaux. Les structures promues à cet effet, telles que les Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) et les conseils pour les droits et devoirs des familles (CDDF) ne semblent pas très opérationnelles. Preuve en est, l'écriture boulimique de rapports (dont les derniers Bockel et Bénisti) qui nous expliquent en quoi ces dispositifs sont efficaces si on veut bien les faire fonctionner. Par ailleurs une nouvelle mission de six mois, toujours relative à la prévention de la délinquance, a été confiée à Jean-Marie Bockel en janvier dernier par le Premier ministre. Alors, pourquoi tant de rapports, qui ne font que reprendre pour l'essentiel des lois existantes, si ce n'est pour faire de la propagande pour laquelle les budgets alloués seraient bien plus utiles aux personnes en difficulté sociale.

Mais l'État n'est pas en reste, d'autres textes et dispositifs voient le jour, toujours dans le seul but de fichier et trier les personnes en grande difficulté. On notera par exemple le nouveau dispositif SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) qui vise à mettre en place un fichage des personnes sans abri et la note du 7 janvier 2011 relative à la mise en œuvre de l'Entretien d'inscription diagnostique (EID) adressée aux agents de Pôle Emploi. Cette note leur demande de prendre les pièces d'identités des personnes et d'en vérifier l'authenticité au moyen d'une lampe UV. On voit bien encore quel public est visé. Pourtant la (non) collaboration des travailleurs sociaux ne semble pas satisfaire l'État et ceux des élus qui sont attachés à bien sécuriser leur territoire.

Un voisin qui vous veut du bien !

Cela fait quelques années que certaines communes expérimentent des dispositifs pour organiser la délation. Souvent inspirées des expériences anglo-saxonnes, on a vu des villes mettre en place un numéro de téléphone pour signaler des personnes suspectes ou qui auraient été vues commettant un délit. Ces initiatives semblent être en recrudescence ces derniers mois.

A La Crau, petite ville de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée, le maire UMP Christian Simon vient d'organiser la surveillance de sa ville en sélectionnant 200 « référents de quartiers » (soit un pour 80 habitants). Ils sont anonymes et la seule chose qu'on sait de leur collaboration avec la mairie, c'est qu'ils font remonter des informations.

À Moigny-sur-Ecole, dans l'Essonne, la commune a publié dans son bulletin municipal de janvier 2011, les numéros de 40 plaques d'immatriculation appartenant à des gens du voyage qui avaient occupé un terrain de sport en 2010.

À Kirrwiller, petit village d'Alsace, début février, le maire a fait distribuer dans les boîtes aux lettres un tract de la gendarmerie appelant à dénoncer toutes personnes d'apparence de pays de l'Est et des Balkans.

Ces exemples, que l'on nomme communément « Dispositif 42 ou D42 » montrent bien que des tabous sont levés en matière de délation. D'ailleurs certains élus de la droite populiste viennent de déposer un projet de loi qui vise à légaliser une partie de ces expériences plus que limites d'un point de vue humain et même au regard de la loi. Mais la loi, ça se change et après c'est légal !

Comme toujours, c'est sur le terreau de la crise économique, de la précarité et de la misère sociale que les discours xénophobes sont les plus audibles. L'Angleterre en est un bon exemple. Après avoir mis dans la misère une bonne partie de ses retraités, on voit aujourd'hui des villes payer – pas cher – des retraités pour qu'ils restent devant leur téléviseur qui est relié à une caméra dans la rue. Leur mission : informer la police de tout comportement suspect dans le champ de vision de la caméra de leur quartier.

C'est en s'inspirant du modèle anglo-saxon que les députés veulent légiférer pour créer un dispositif de « voisins vigilants » ou des comités citoyens de surveillance. Ce dispositif est pervers car il risque d'être présenté aux habitants comme un pouvoir qu'on leur redonne dans la gestion de leur ville. Il est d'ailleurs envisagé d'utiliser les conseils de quartier comme instance de consultation pour leur mise en place et les CLSPD pour la délation. Cette tendance à vouloir faire participer tout le monde à la mise en place des pratiques sécuritaires est récurrente dans les formations qui sont faites aux élus, notamment par le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU). Les élus et l'État pourraient y voir des avantages en terme d'économie de personnel de police municipale et nationale. On ne va pas demander plus de flics pour autant, mais il est intéressant de noter qu'on ne peut pas réduire un État policier à son nombre de bras armés officiels. Gare aux milices !

Alors oui, on peut décider d'être un voisin vigilant, attentif à ses autres voisins. Mais peut-être peut-on l'envisager dans la coopération et l'entraide plutôt que dans la suspicion et la délation.

Bruno Carrié  santé social CNT région parisienne



Le FN et la question sociale

Lors des dernières élections cantonales, le FN a présenté plusieurs candidats syndiqués à la CGT, FO, la CFTC ou même Solidaires. Si cette stratégie s'est soldée par un échec dans les urnes, rien n'empêche d'y revenir quelque peu.

Le Front national « new look » s'inscrit dans une stratégie « double détente ». D'une part il occupe le terrain médiatique, d'autre part il conforte l'idée d'un nouveau parti dédianabolisé dont le discours social serait de mieux en mieux perçu dans le monde ouvrier.

L'histoire du FN, pourtant, est là pour nous démontrer que si ce parti se revendique des travailleurs, dans la pratique, c'est du côté du patronat qu'il s'est toujours rangé. Petits rappels.

De Poujade à la CSL

Élu lors de la vague poujadiste des années 1950, Le Pen a toujours flatté cet électorat commerçant et artisan, tandis que son anticommunisme nourrissait alors ses discours sur les syndicats, notamment la CGT, courroie de transmission du PC.

Les rares militants syndiqués du FN dans les années de traversée du désert (1972-1984) se retrouvaient alors soit à la CFTC, soit à FO, dont l'anticommunisme n'avait rien à envier à celui de Le Pen. Quelques-uns encore, suivant leur lieu de travail, militaient au sein des syndicats dits « indépendants » comme la Confédération française du travail (CFT) devenue en 1977 la Confédération des syndicats libres (CSL), les syndicats maison de Peugeot, Citroën, etc.

La percée du FN en 1984 ne changea rien à ce constat.

Le FN bénéficie de l'argent et du soutien du Syndicat national de la petite et moyenne industrie (SNPMI), dirigé par un ancien vichyste, Gérard Deleuil.

Le discours de Le Pen s'est converti à l'air du temps, celui du reaganisme : « Trop de taxes, trop d'État, trop de fonctionnaires », le tout agrémenté de cette rhétorique anticommuniste fleurant bon (encore) la guerre froide.

La première initiative du Front en direction du monde du travail est une fois de plus dirigée vers le petit patronat, avec la création de la structure Entreprise moderne et liberté (EML) par André Dufraisse, un ancien de la Légion des volontaires français (LVF), surnommé « Panzer » par les jeunes du Front.

Paradoxalement, c'est de la gauche que va venir l'ouverture du Front vers le monde ouvrier. La conversion du PS au libéralisme va entraîner une restructuration de l'appareil de production qui provoque un chômage de masse.

La fin de la sidérurgie, de la réparation navale, les milliers de licenciements de l'industrie automobile vont offrir au FN des débouchés politiques et des adhérents, tandis que le parti de la classe ouvrière entame le long déclin que l'on connaît.

Le FN saura habilement jouer de cette situation en produisant une affiche « Produisons français avec des Français », habile décalque de l'affiche du PC des années Marchais « Produisons français ».

Pour autant, le Front, centré sur la seule personnalité de son président et la mère des batailles, l'élection présidentielle, ne sera jamais en mesure de tirer profit de cette situation, en développant un véritable travail d'implantation dans le monde syndical et ouvrier. Manque de volonté et manque de cadres.

Mégret et le monde du travail

Seul Bruno Mégret essaiera de concrétiser l'impact du discours du FN en lançant une campagne de création de divers cercles censés représenter l'influence du parti dans le monde du travail. On verra même Napoléon (comme l'appelait Le Pen) s'essayant aux tracts aux sorties d'usines, entouré de ses gorilles, sans grand succès. Ces cercles se révéleront vite des enveloppes vides créées artificiellement avec un ou deux militants et sans activité réelle.

Les seuls à avoir eu un certain succès sont ceux qui seront créés à destination des corps de l'État : police, justice, armée.

Ainsi le FN-police obtiendra 4 % des voix aux élections professionnelles. C'est un syndicaliste encarté à la CGT pénitentiaire qui

créera le FN-pénitentiaire. La section CGT de la prison de Villeeneuve-Maguelone passe avec armes et bagages au FN-pénitentiaire. Ce sont les tribunaux qui arrêteront l'expérience, les deux syndicats seront dissous car anticonstitutionnels. Une seule expérience aurait pu réussir, celle du Cercle national de la mer et des docks, et mérite que l'on s'y attarde un peu.

Le cercle national de la mer et des docks

Créé à Marseille en 1986, le cercle veut offrir une alternative aux entreprises et aux travailleurs du port autonome face à la toute puissance de la CGT-dockers. Il est soutenu matériellement et financièrement par un élu du FN au conseil régional, Roland Muesser, un ancien des comités Tixier-Vignancour, membre de la commission finance au conseil régional.

Le cercle est composé de deux sections : « marine marchande » et « port et dock ». Dans la première, on trouve des officiers de marine, des marins, un responsable officier du port, un responsable armateur, un responsable enseignant maritime, etc. Dans la deuxième, un cadre du port autonome, deux responsables employés portuaires, deux responsables dockers, un responsable acconier, un responsable cadre de la réparation navale, deux responsables ouvriers réparation navale, etc. En tout, le CA se compose de vingt-six personnes, toutes responsables à un niveau ou à un autre, des filières portuaires.

Chez les dockers, le responsable est Gilbert Albano, encarté à la CGT-dockers. Le syndicat, lorsqu'il est interpellé sur ce cas et celui d'autres membres du Cercle, ne communique pas. En interne,

Albano est vu comme un bon militant, très actif. C'est l'époque des grèves dures, consécutive à la remise en question du statut des dockers. Le syndicat local ne veut pas se couper d'une base au moment où la lutte devient dure.

Le pourcentage de vote FN chez les dockers est alors similaire au reste de la population, atteignant les 15 à 20 %. Jusqu'au jour où la direction nationale fait comprendre aux responsables marseillais qu'une telle situation ne peut durer.

Mais ce n'est pas à cette décision que le cercle doit son échec, mais bien plus aux luttes internes au sein du FN marseillais, qui reproduisait au niveau local ce qui se passait à Paris. Cet exemple illustre bien le désintérêt de la question sociale qui a toujours prédominé au sein du FN, tout en étant centré sur la personnalité de Jean-Marie Le Pen.

Gilbert Albano fut candidat aux élections locales pour le FN, mettant toujours en avant son appartenance syndicale (il habita le 15^e arrondissement, dans les quartiers Nord). Sa carrière et celle du cercle s'achèveront dans l'incendie du bâtiment qui leur servait de local après que Albano et certains de ses camarades ont organisé une expédition punitive contre des jeunes du quartier, à la suite d'une paire de claques reçue par son fils. Le soir même, une pile de pneus arrosés d'essence réduisait en cendres le QG d'Albano et du cercle.

La prétendue pénétration des idées du Front dans le monde syndical et ouvrier ne repose pas que sur des opérations de com. Il y aura sûrement d'autres outing de syndicalistes FN dans l'avenir, destinés à entretenir cette propagande.

La réalité est que, si le FN se revendique premier parti ouvrier, c'est surtout dû à une forte abstention de ces derniers aux élections. Ainsi, en 2002, au premier tour de la présidentielle, l'abstention atteignait 45 % chez les ouvriers. L'autre explication provient du comportement des centrales syndicales CFDT, CGT, FO... qui ont abandonné la lutte des classes pour la collaboration dans le cas de la CFDT ou le réformisme cogestionnaire dans le cas de la CGT et de FO.

Le danger est là. C'est sur le manque de perspectives et les abandons syndicaux que le FN construit son succès actuel, en se présentant comme la nouvelle alternative, après un replâtrage de façade.

Tuco, pour le réseau antifasciste REFLEXes,



SMIC

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le smic est à 9 € brut de l'heure. Soit 1365 € brut par mois pour 35 h/semaine.

Valeur du point d'indice de la fonction publique

Depuis le 1^{er} janvier 2011 :
 — valeur du point d'indice : 4,6302 €
 — valeur annuelle du point à l'indice 100 : 5 556,24 €
 — minimum de traitement brut de base mensuel : 1 352,01 €
 — indemnité de résidence : zone 1 : 3 % soit 41,53 €
 zone 2 : 1 % soit 13,84 €

RSA

RSA : depuis le 1^{er} janvier 2011,
 — 466,99 € par mois pour une personne seule
 — 700,49 € pour un couple ou une personne seule avec un enfant.

Indice de référence des loyers

au 3^e trimestre 2010 : 119,17 € (base 100 au 4^e trimestre 1998)

De l'autre côté

De l'autre côté, sur les 560 000 contribuables redevables de l'ISF, 300 000 y échapperont dès cette année grâce à la réforme de cet impôt.



Aujourd'hui dans la rue, demain... (on continue ?)

La révolution serait-elle en marche de l'autre côté des Pyrénées ? Un observateur peu avisé succomberait facilement à la tentation de définir le mouvement des jeunes (mais pas que...) Espagnols comme un reflet à l'européenne des tout récents éclats révolutionnaires en Tunisie et en Égypte. Ou encore de lui trouver des ressemblances avec les événements de Mai 68. Faut-il d'un autre nom, on pourrait même appeler ça une révolution ! L'inédit, la spontanéité, la vigueur et surtout la durée d'une telle mobilisation invitent à croire, certes, qu'un changement considérable serait envisageable à moyen terme. De toute évidence, il se passe « quelque chose » de non prévu, « quelque chose » qui dérange et qui laissera sans doute des traces.

Seulement, « dérange » ne vaut pas faire une révolution. Si l'indignation peut être détonateur d'un processus révolutionnaire, elle ne se suffit pas à elle-même. Il faudra attendre avant de dire que ses traces sont indélébiles au point de devenir les racines d'un mouvement social capable d'ébranler le système et de faire basculer le rapport de forces. Si l'initiative et la détermination des indignés réveille la curiosité et même la solidarité dans d'autres pays, il serait cependant naïf d'y voir le début d'un mouvement révolutionnaire, au sens large. Le temps et la suite des événements permettra une critique bien plus rigoureuse, bien qu'il soit déjà possible de voir certaines fragilités poindre.

Il n'est aucun doute, le mouvement 15 M contredit tout ce que lui avait été reproché à la jeunesse espagnole : nombriliste, anesthésiée, consumériste, ... Tel a été le discours de politiques de tout bord et des médias pour nommer l'incompréhension et la distance qui s'est accentuée entre eux et la jeunesse. Cela ne fait que confirmer l'absence de dialogue et creuser le gouffre entre une classe politique réactionnaire et une société qui voit ses droits bafoués et ses besoins de base nullement remplis. Dans la forme et dans le fond cette revendication est une expression face au non-sens : une grande partie de la société espagnole a enfin compris l'absurde d'une classe politique qui ne l'a jamais représentée.

L'expérience d'autres formes d'organisation traduit d'une part cette méfiance vis-à-vis des politiques et d'autre part la volonté d'un changement radical. Le discours s'articule autour d'une consigne très claire : l'organisation sociale à partir d'une véritable démocratie. La forme que prend cette revendication s'inspire de certaines pratiques libertaires (organisation des tâches en commissions, assemblées générales, absence de représentants nettement identifiés, etc.) et constitue essentiellement un apprentissage et donc une expérience de lutte qui seront sans doute repris à l'avenir.

Malheureusement, le premier écueil qui freine le développement, à long terme, de ce mouvement repose sur cette revendication. Car elle n'interroge pas les causes profondes du système : n'est-ce pas une naïve erreur d'appréciation que de croire que l'évolution « naturelle » d'une démocratie parlementaire aboutirait à une véritable démocratie populaire, où tout un chacun devra s'investir dans l'organisation sociale ?

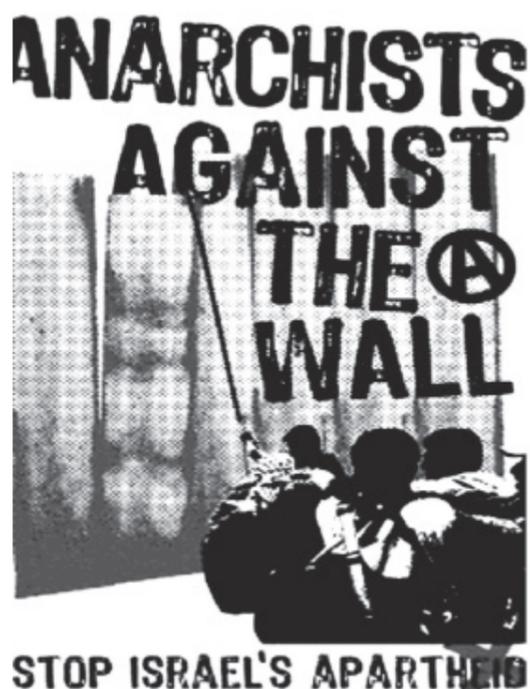
Par ailleurs, cette revendication ne s'est pas clairement rangée contre le capitalisme non plus. Il y a bien sûr des anticapitalistes chez les indignés. Or sous le prétexte de rassembler le plus de monde possible, et sans doute faute de moyens (idéologiques et stratégiques) la mobilisation n'a pas voulu prendre la forme d'une véritable lutte anticapitaliste. Ces deux raisons sont, dès le départ, suffisamment fortes pour constituer à elles seules des limites qui empêcheraient à moyen terme une révolution de se faire. Car si révolution il y a, il faut absolument que le système économique soit renversé et détruit, et non tempéré. On ne négocie avec l'ennemi.

Cela rend ensuite le discours, décliné en toute une série de micro-réclamations, diffus. Ce sont des propos qui ne garantissent pas non plus une mise en application concrète : tout est dit dans une sorte de « on est contre tout », mais rien n'est clair ni convainquant sur comment mener à bien ces revendications. Ce flou peut bientôt se révéler non pas comme une richesse, mais plutôt comme une fragilité. Car si « les indignés » ont d'abord refusé tout prosélytisme de quelque organisation que ce soit, il est probable qu'à l'avenir des plate-formes qui ne s'afficheront pas comme des partis politiques (mais qui le seront, de fait) auront à l'esprit de récupérer ces exigences et de les articuler efficacement dans une stratégie d'accès au pouvoir. Enfin, l'effet « appel internet » est aussi à analyser avec scepticisme. Car l'enthousiasme et la rapidité de convocation dont il est capable est proportionnel à l'usure qu'il peut finir par créer. Dans une société qui devient de plus en plus virtuelle et rapide, la quête d'émotions intenses et immédiates semble nous ancrer dans le réel. Mais ce n'est qu'une illusion – car l'émotion ne constitue pas la base du réel, puisqu'une fois assouvi, le désir de « nouvelles » émotions cherchera d'autres voies : on assisterait à la « révolution » parce qu'elle secoue l'ennui, comme on assiste à un « apéro géant facebook » ?



Le mouvement continue, mais l'essoufflement, la fatigue et le manque de perspectives concrètes sont là aussi. Les campements ont été levés des places : il est difficile de les maintenir dans le temps, d'autant plus que la police espagnole a fini par les infiltrer et les casser. Les AG de rue se sont déplacées vers des AG de quartier ; en effet, c'est une façon de participer à l'organisation de la vie politique bien plus concrètement. Cela précise aussi le rôle, la responsabilité et l'engagement que nous prenons en tant qu'individus sociaux. Les « indignés » siègent devant le parlement à Madrid, organisent de nouvelles manifestations, continuent de « dérange » et ont la ferme volonté de sortir dans la rue pour crier leur « ras-le-bol ». De nouvelles journées d'action s'organisent – on est loin cependant d'une grève générale. Certes, tout cela s'inscrit dans un processus de changement que l'on doit suivre de près : rien n'est définitif et tout reste possible. Ce sera, dans tous les cas, une expérience de lutte qui restera, au moins, dans la mémoire et qui trouvera sa place dans l'histoire.

Lirios STE 35.



Nouveau massacre en Palestine

L'armée israélienne a de nouveau tiré le dimanche 5 juin sur les réfugiés palestiniens et les Syriens qui manifestaient contre l'annexion du Golan, tuant vingt manifestants et en blessant plus de 300. Déjà le 15 mai, jour anniversaire de la Nakba, la répression avait fait quatre morts et des dizaines de blessés (et de nombreux autres à la frontière libanaise). L'annexion du Golan, réalisée à la fin de la Guerre des Six Jours, est unilatérale et a été condamnée par l'ONU. Elle a abouti à l'expulsion forcée de plus de cent mille habitants, Palestiniens et Syriens, et à la destruction de tous leurs villages. Ils ont été remplacés par vingt mille colons israéliens. Après la commémoration de la Nakba, lors de laquelle plus de 750 000 Palestiniens avaient été expulsés, cette manifestation de réfugiés palestiniens et de réfugiés syriens avait pour but de protester pacifiquement contre cette occupation et colonisation dont on parle peu. Avec le mépris pour la vie humaine qui lui est coutumier, l'armée israélienne n'a pas hésité à tirer à balles réelles et à commettre un massacre de plus. Les réfugiés palestiniens chassés de leurs terres en 1948 et les réfugiés syriens de 1967 ne faisaient que réclamer ce qui est dû à chaque être humain : leur terre et leur liberté. Alors que le monde arabe s'embrace et que les peuples luttent au risque de leur vie et leur liberté contre leurs dictateurs, l'État israélien continue dans l'impunité la plus totale à spolier et à assassiner les Palestiniens et les paysans syriens du Golan.

La CNT condamne ces crimes de guerre d'une soldatesque lâche à l'encontre de civils désarmés et pacifiques, et soutient la juste revendication du droit au retour des réfugiés palestiniens et syriens.

GT Palestine

Portugal : la génération à la rue est dans la rue

Contre la précarité généralisée, et les diktats de la crise financière, les Portugais se mobilisent.



Tous les médias parlent de la Grèce et de l'Espagne, où une partie du peuple se bouge pour tenter d'endiguer les mesures d'austérité de leur gouvernement. Le Portugal, a dernièrement été forcé de passer sous les fourches caudines de la troïka BCE-FMI-UE, mais peu de choses filtrent dans les médias sur la réaction, ou son absence, aux mêmes diktats. Si les mouvements de protestation n'y ont pas atteint la même ampleur qu'en Espagne, la manifestation monstre du 12 mars a quand même marqué une forte mobilisation. Pourtant, le Portugal subit de plein fouet les mêmes effets de la crise financière que les autres économies européennes. Comme pour la Grèce ou l'Irlande, le FMI, vient surimposer des mesures d'austérité à celles déjà mises en place depuis dix ans par le précédent gouvernement socialiste. Et qui ont abouti à un Smic à 475 euros, à

un chômage réel de 15 %, et à 20 % des actifs travaillant sous le régime des recibos verdes, les « reçus verts » : ce régime des plus précaires des contrats précaires les assimile à des prestataires de service indépendants, exclus de tous droits à la sécurité sociale, à l'indemnisation chômage, aux congés payés et à l'ancienneté. Le Portugal compte près d'un million de « reçus verts » selon les chiffres officiels, soit plus de 20% de la population active.

Élections boycottées

La corruption endémique de l'oligarchie politico-économique a conduit à un désintérêt quasi général à l'encontre de la classe politique. Cela s'est traduit par une abstention de 41% aux dernières élections législatives. Celles-ci ont vu la victoire de la droite sur la « gauche » PS. Les formations de l'extrême gauche et du PCP n'ont pas capitalisé sur leur refus des mesures du FMI et ont fait de très mauvais scores.

Le peuple portugais n'accepte pourtant pas sans broncher tout ce qu'on lui impose, et ne veut pas payer la crise des banques. Dès le 12 mars, issu des secteurs de la jeunesse précarisée, un énorme mouvement de protestation a rassemblé plus de 500 000 personnes à Lisbonne et à Porto, en dehors de tout soutien des partis ou syndicats officiels.

Génération galère

À l'origine de ce mouvement dit « geração à rasca », génération aux abois, dans la dèche mais aussi génération ordure/poubelle (surnom donné de façon méprisante, par un député PS quelques années auparavant aux jeunes précaires), on trouve divers collectifs de précaires et d'intermittents, Ferve, Précaires inflexibles, May Day, etc. Ce mouvement représente la plus grande manifestation dans les rues portugaises depuis la Révolution des Œillets de 1974. Cependant, il n'a pas été porteur de revendications clairement anticapitalistes, et ne pouvait entamer une confrontation avec l'État par le biais de grèves générales étant composé essentiellement d'étudiants et de chômeurs. Quant à la

CGT-P, confédération quasi unique (il existe l'UGT mais elle est encore plus réformiste) contrôlée par le PC, sa stratégie est de ne pas appuyer des mouvements qu'elle ne contrôle pas : elle orienta donc le mécontentement vers les formes politiques et non revendicatives. Même si la grève des chemins de fer à son initiative fut bien suivie, elle ne s'inscrivait pas réellement dans le mouvement initié par les précaires. Le fait qu'il soit aussi mené par une majorité de diplômés, protestant contre le fait de ne pas trouver d'emploi, ou d'emploi au niveau de leurs qualifications, les éloigne de la majorité des jeunes portugais qui sont précaires sans avoir le même niveau d'études. Ce lien est essentiel pour développer la compréhension du mouvement qui en est issu le M12M (« Mouvement du 12 mars »).

Place aux campements

En parallèle au mouvement des indignés espagnols, des tentatives de campements ont été réalisées sur la place du Rossio à Lisbonne et à Porto. Elles n'ont mobilisé que moins de deux mille personnes au début et quelques centaines ensuite. Le campement s'est prolongé pendant douze jours et a fini par être levé le 31 mai. Même si les campeurs étaient relativement peu nombreux, les assemblées populaires quotidiennes attiraient un monde conséquent. L'une d'elles fut même attaquée par la police le 4 juin. Police qui avait déjà tiré à balles en caoutchouc et réelles sur des manifestants le 1er mai à Setubal. Comme un signe de la nervosité des gouvernants.

Aujourd'hui, le mouvement a essaimé en assemblées populaires dans divers quartiers de Lisbonne et de Porto. Les occupations d'immeubles vides dans les quartiers populaires se font de plus en plus avec le soutien d'une population jusqu'ici plutôt réticente. Un signe que la résistance, qui se cherche encore, commence à rencontrer un écho parmi ces 41% de Portugais qui se sont abstenus, et qui pour beaucoup ne croient plus que dans le recours à l'émigration comme pendant les pires années du fascisme.

Georges Culture-spectacle RP.

L'éducation n'est pas une marchandise

Premier bilan des rencontres internationales de l'éducation organisées par la FTE

La rencontre internationale de l'éducation, organisée par le SI de la FTE les 11 et 12 juin, a été un vrai succès. Des syndicats d'Algérie, du Maroc, d'Italie, de Suède, d'Espagne, de Suisse, du Burkina, d'Écosse, d'Angleterre et de France y étaient représentés.

Nous avons proposé à nos partenaires cette rencontre dans le but de créer une plate-forme qui porterait sur des revendications communes et qui pourrait devenir un front de lutte contre la marchandisation de l'école et les avancées de la logique néolibérale dans l'éducation. Chose faite : cette plate-forme a été créée à partir d'un certain nombre d'axes de revendication (conditions de travail, reconnaissance et revalorisation des métiers de l'éducation, accès à l'école et à la recherche, etc.) qui l'amèneront d'abord vers l'élaboration d'un manifeste commun puis, dans un deuxième temps,

vers la définition d'un calendrier de dates pour d'éventuelles actions communes dans chacun de nos pays.

Cette rencontre a été un lieu d'échange important sur nos pratiques et nos conditions : mais à la différence d'autres rencontres, nous avons réussi à dépasser ce premier stade où tout un chacun dresse un état des lieux de sa situation pour aboutir, à présent, à une stratégie de lutte qui pourra être commune et coordonnée. Nous espérons que cette plate-forme deviendra réellement un instrument de combat.

D'ailleurs, la première action commune a eu lieu le 21 juin, en soutien aux enseignants marocains qui siègent depuis des semaines devant le parlement.

Cette initiative a été applaudie par les camarades internationaux et nous pensons que les rencontres de branche font aussi partie non négligeable de notre travail militant.

SI éduc

Nous tenons à remercier tou-te-s les camarades de la FTE qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au bon déroulement de ces journées et en particulier, les camarades de la RP, qui ont si bien accueilli et nourri les délégués internationaux.

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts. **DE COMBAT !** Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. **AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

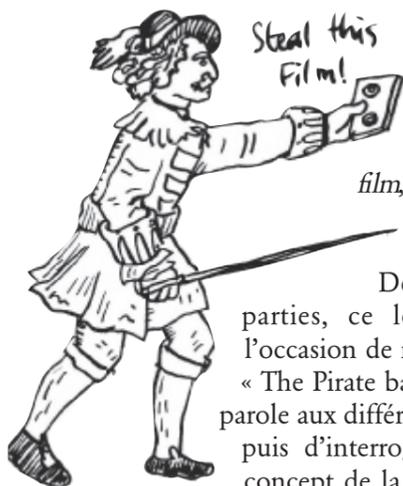
PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE, QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !

LA RÉDACTION

<p>Directrice de la publication Patricia Grimard CPPAP N° 0613S06521-TGI N°97/93</p>	<p>Le <i>Combat syndicaliste</i> sort aux alentours du 5 de chaque mois</p>
<p>Rédaction combat-syndicaliste@cnt-f.org CS c/o CNT, 36 rue Sanche de Pomiers, 33000 Bordeaux</p>	<p>Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail. Merci de respecter ces quelques consignes, cela facilite le travail des militantes qui réalisent notre journal.</p> 
<p>Administration cs-administration@cnt-f.org CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse</p>	
<p>Abonnements Voir le coupon ci-contre</p>	
<p>Impression sur papier certifié PEFC Imprimerie 34, 8 rue de Bagnolet, 31100 Toulouse</p>	
<p>L'ensemble des tâches amenant le <i>Combat syndicaliste</i> dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué-e-s après leurs journées de travail.</p>	

Ne rendez plus vos copies, échangez-les !

Les pirates sont-ils les mauvais élèves d'internet ?



Le 22 mai le syndicat Culture Aquitaine organisait la projection du film *Steal this film*, réalisé en 2006 par «The ligue of the nobles peers».

Découpé en deux parties, ce long métrage fut l'occasion de revenir sur l'affaire « The Pirate bay » en donnant la parole aux différents protagonistes, puis d'interroger la validité du concept de la propriété intellectuelle depuis la naissance de l'imprimerie jusqu'à la création d'internet.

Rappel des faits : en 2006, à la demande d'un lobby d'hollywood (MPAA), le gouvernement américain fit pression sur la Suède pour attaquer le site *The Pirate Bay*. Un raid de la police fut organisé, même si du point de vue de la législation, il y avait un conflit entre le droit international et suédois.

Après confiscation des serveurs, il n'a pas fallu longtemps pour que le site soit rétabli, en repartant de plus belle (PB est le plus gros site bit-torrent du monde, avec 1 à 2 millions de visiteurs par jour), le site ayant bénéficié à la fois d'une forte médiatisation et du soutien de la population.

Aux États-Unis, le droit d'auteur est vu comme un « piquet de tente » : on plante un piquet (un film) et on délimite un espace (produits dérivés). Cet espace est bien entendu privé et donc payant. Les industriels n'hésitent pas à comparer la propriété intellectuelle au

pétrole du XXI^{ème} siècle c'est à dire une véritable manne financière. *The Pirate Bay*, en ce sens qu'il donne accès à la culture librement, milite pour la liberté d'expression et de connaissance, en prônant une forme de désobéissance civile.

Ce cas de figure illustre bien l'incohérence entre un système économique basé sur le monopole, et une technologie décentralisée, basée sur le partage et de ce fait difficile à contrôler.

La partie 2 du documentaire traite de l'évolution de la circulation de l'information : le XVI^{ème} siècle était basé sur la rareté des documents, l'information était très contrôlée par les moines copistes (les idées aussi du coup et l'imprimerie était vu comme l'œuvre du diable). Au XVIII^{ème}, les maisons d'édition avaient un poids très puissant, censurant de nombreux ouvrages, et étaient aidées par une police spécialisée dans la chasse aux éditeurs « pirates » (on voit donc que la question de la copie ne date pas d'hier).

Plus proche de nous, avec la naissance des réseaux pair-à-pair dans les années 60 (d'abord créés pour faciliter la communication entre scientifiques, mais aussi l'armée), puis l'essor d'internet, il a semblé impossible « d'enfermer la culture dans des boîtes ». Le réseau internet implique des rapports égalitaires, une forme décentralisée et non hiérarchique (tiens tiens ça rappelle quelque chose non ?!).

Pour déborder un peu le film, une intervenante de l'association « Musique libre » avait été conviée pour discuter de la « culture libre* », c'est-à-dire des artistes qui défendent cette idée de libre circulation des savoirs, croyant à un effet positif du téléchargement et qui ont donc décidé de mettre leur productions sous licence libre (Copyleft, Creative Commons). Différents

types de licences existent, mais globalement, elles autorisent ce que le marché interdit. Utiliser, diffuser, étudier/modifier, distribuer les versions modifiées sont donc 4 libertés fondamentales défendues par ce mouvement et initié par le logiciel libre, qui ne renie pas l'idée de propriété (c'est l'artiste qui choisit sa licence, et qui peut la modifier) mais qui tente de contourner le monopole du droit d'auteur. Une des particularités de ces licences est la « viralité », le fait que les versions modifiées et redistribuées devront également être sous la même licence (ce qui protège l'œuvre mais d'une autre manière).

Les pro-partage défendent l'accès à l'information, la liberté d'expression et de création. Nous sommes entouré-es d'images sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle et il s'agit de redécouvrir le potentiel créateur de chaque individu. Les consommateurs peuvent aussi devenir les producteurs.

Pour continuer :

Latrive, Florent, *Du bon usage de la piraterie, culture libre, sciences ouvertes*, Paris, La Découverte, 2007

Ram Samudrala : *Free music philosophy* >>
<http://outsiderland.com/dissemination/?p=11>

Dogmazic : www.dogmazic.net

*Culture libre ?

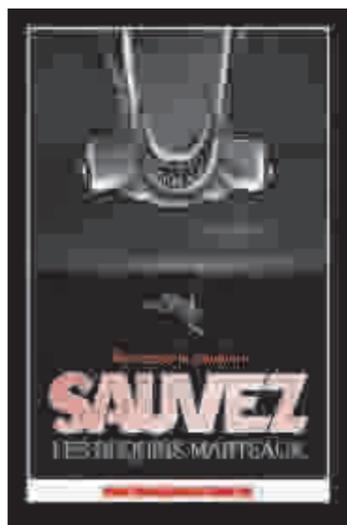
Courant de pensée qui trouve son application dans le droit par des licences dite « libres ».

Il défend l'idée d'une culture partagée et non élitiste. La possibilité de copier, modifier, et redistribuer les oeuvres, permet à chacun-e d'oeuvrer pour le bien commun.

On ne parle plus de piratage, mais de partage.

Caro Culture Aquitaine

Sauvons les baleines ? Commençons par les Requins Marteaux !



Mauvaise nouvelle pour les amateurs de bande dessinée indépendante de qualité et l'édition en général, Les Requins Marteaux sont en faillite. Ils doivent en tout 60 000 € à leurs imprimeurs et autres associés. Somme extrêmement conséquente dans un secteur pauvre, somme qui est d'ailleurs comme le fait remarquer avec justesse le site *cultura-poing* l'équivalent d'une année de salaire de Luc Ferry pour son poste fantôme à Paris.

Mais les éditeurs n'ont pourtant pas baissé les nageoires et ont bien décidé à l'images des employés de Ducros de montrer les crocs jusqu'au bout. Résistant à la politique du don, ils ont calculé que si on achetait leur production sur le

marché (livres, dvd, tee-shirt, affiches...et autres « bienfaits de la société de consommation », comme ils le disent eux-mêmes), ils pourraient se renflouer. C'est ce qu'ils nomment une « win-win situation » :

« Vous achetez nos trucs, on continue d'exister et du coup vous pouvez continuer d'acheter nos trucs et peut-être même vos enfants peuvent à leur tour acheter nos trucs et comme ça tout le monde est content ! » Plus que la noyade de nos amis requins qui serait un véritable désastre (éditeurs de la revue *Feraille*, la BD du siècle *Pinochio* de Winshluss, des grand-e-s Moolinex, Nine Antico, Gabriel Hernandez, Morvandiau, Mathieu Sapin, Guillaume Bouzard, Pieter de Poortere et tant d'autres), c'est l'édition indépendante de bande dessinée même (et pas que) qui sombre. Cette édition même qui avait réussi à sortir de l'ombre dans les années 90, notamment avec la parution de *Persepolis* de Marjane Satrapi à L'Association. Puis qui avait résisté à l'entrée des gros dans ce domaine, toujours à la recherche d'un nouveau filon.



Cette même qui avait tant apporté à la création, à la culture, qui avait tant innové, qui avait montré un visage indispensable de l'édition, qui avait laissé sur leurs rochers les sirènes du capitalisme. Mais voilà surproduction, concentration de l'édition depuis la fin des années 90, création et domination toujours plus importante des grands groupes sont tant de facteurs qui vinrent directement tenter d'assassiner la création éditoriale indépendante. Ajoutez à cela, ces dernières années, la crise qui fit un véritable mal au monde culturel, la concentration nouvelle de la librairie, le livre électronique, la chute toujours plus forte du nombre de lecteurs, les aides toujours plus

faibles (au niveau local et national) aux éditeurs et auteurs (situation qui se dégrade d'ailleurs de plus en plus chaque jour pour ces derniers) et place au désastre. Il est plus qu'inquiétant de voir les gros éditeurs dominer toujours un peu plus le marché éditorial, nous écrasant sous des créations formatées, un mercantilisme toujours plus dégoulinant, une mainmise sur les médias non indépendants achevant toujours un peu plus le champ critique et créatif. Rappelons le rachat récent de Soleil par Delcourt, l'éditeur de cette première maison, préférant gagner du temps pour s'occuper de son plus rentable club de rugby. Les Requins Marteaux qui s'effondrent

c'est la création et le système éditorial indépendants qui reculent. Il est donc bon de les soutenir. Toute aide sera un bien pour eux, pour vous et pour la culture. De plus Les Requins ne se considèrent pas seulement comme éditeur, mais « comme une structure qui travaille autour de l'univers de la bande dessinée et de la création contemporaine. », ils organisent aussi de nombreuses expositions, festivals, réalisent des films... et dans le contexte actuel sont organisés nombreuses projections, expositions, concerts, ventes aux enchères en soutien, donc préparez vos agendas. Soutenons et luttons pour un système livre, autogestionnaire, anti-sexiste, porteur de projets culturels et interculturels, créatif, opposé à l'aliénation constante, innovant, créateur de regroupement, de projets communs, d'alternatives au système actuel !

Arthur STE 33

Lisez l'appel sur leur site : <http://www.lesrequinsmarteaux.org/> (beaucoup d'infos sur facebook)

LÀ OÙ TU VIS LA CNT LUTTE

Bureau confédéral
44 rue Burdeau, 69001 Lyon
N°Azur 08 10 000 367
cnt@cnt-f.org

Vous trouverez sur le site Internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.



1 Alsace

Union régionale CNT
4 rue du M^e de Lattre de Tassigny,
68210 Bernwiller - 06 81 16 46 32

2 Aquitaine

Union régionale CNT
36 rue Sanche de Pomiers, 33000 Bordeaux
05 56 31 12 73 - ul33@cnt-f.org

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly, 63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Syndicat Intercorporatif CNT de Saône et Loire
BP 3, 71290 Cuisery
interco71@cnt-f.org / 06 01 22 17 94
Syndicats CNT Nièvre
BP 25, 58018 Nevers Courlis
Syndicats CNT Dijon
BP 392, 21011 Dijon

5 Bretagne et Pays de Loire

Union régionale CNT
BP 30423, 35004 Rennes cedex
06 34 98 30 72 - bretagne@cnt-f.org

6 Centre

Union régionale CNT-Loiret
259 rue de Bourgogne, 45000 Orléans
interco.45@cnt-f.org

7 Champagne-Ardennes

Syndicats CNT Marne
BP 90009, 51201 Épernay Cedex

8 Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex
Syndicats CNT Jura
c/o Romain Dunand, Le Marais
39200 Villard-Saint-Sauveur

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33 rue des Vignoles, 75020 Paris
01 43 72 95 34

10 Languedoc-Roussillon

Union régionale CNT
c/o CNT-PTT 66
BP 90256, 66002 Perpignan cedex

11 Limousin

Syndicats CNT Corrèze
2 rue de la Bride, 19000 Tulle

12 Lorraine

Union régionale CNT
ur.lorraine@cnt-f.org
UD CNT Moselle
5 Place des Charrons, 57 000 Metz
ud57@cnt-f.org
Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle
interco54@cnt-f.org - 06 30 46 34 59

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT
18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Tél. : 09 52 58 35 90

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT
32 rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10 - ur59-62@cnt-f.org

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados
BP 02, 14460 Colombelles
Syndicats CNT Seine-Maritime
BP 411, 76057 Le Havre cedex
Syndicats CNT Eure
mail : interco27@cnt-f.org

16 PACA

Union régionale CNT
12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille

17 Pays de la Loire voir Bretagne

18 Picardie Voir avec le BC

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20 rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers
05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
Salle 15 bis, Bourse du travail,
42028 Saint-Étienne cedex 1
04 77 25 78 04

Carnet rouge et noir

Dans les Hauts-de-Seine, l'UL92 vient d'être réactivée par les deux syndicats qui la composent :
– Le STE92, syndicat des travailleurSEs de l'éducation du 92 composé pour le moment de deux sections. La section Supérieur

Recherche active sur l'université de Nanterre, ainsi que la Section du collège Paul Eluard de Nanterre.
– L'Interpro92, nouveau syndicat regroupant touTEs les travailleurSEs et précaires du 92.

Une section syndicale est en voie de création à la Mairie de Nanterre où la CGT était jusqu'à présent hégémonique.

Rejoins-nous pour lutter dans le 92 :
CNT, BP 818, 92008 Nanterre Cedex
Site : www.cnt-f.org/92
Courriel : ul92@cnt-f.org

Labellisation

STE et STP 53 (Mayenne)
Santé-Social 59-62
Interco 43
Interco Gard Nord (Aès-Cévennes)
STTLA (Transports) 30

Sorties des presses

Zones libres

A l'initiative des camarades du Syndicat des Travailleurs de l'Éducation du 93, une nouvelle revue de la CNT voit le jour. *Zones Libres* traitera d'anarcho-syndicalisme et de cultures populaires au travers du prisme des zones urbaines. Des rubriques musicales et littéraires accompagneront des articles de réflexion et des reportages.

Le premier numéro, auquel ont participé des camarades du SUB, du SIPM et de Culture-Spectacle, proposera un dossier sur l'habitat urbain.

Sortie prévue du 1er numéro fin mai, début juin. Pour toute information, vous pouvez contacter l'Éduc 93 : ste93@cnt-f.org



Au nom de l'ensemble des syndicats et syndiqués de la CNT, le secrétariat confédéral veut saluer la mémoire de notre camarade de lutte.

L'engagement de Ben au sein de notre organisation était plein et entier. Membre de la commission administrative de la confédération de 2008 à 2010, il faisait surtout partie du secrétariat de la fédération des Travailleurs et Travailleuses de l'Éducation depuis le printemps 2010.

Outre son investissement au sein de notre organisation pour construire un autre futur, un futur plus juste, sans exploitation et sans domination, Ben était très attaché aux pratiques de pédagogie alternatives, celles-ci basées en grande partie sur la coopération. Cette coopération illustre parfaitement ces valeurs de partage et d'échange que Ben faisait vivre au sein de la CNT.

Le profond attachement de Ben à notre fonctionnement démocratique en faisait un camarade rigoureux, exigeant, patient, généreux et disponible. Cette rigueur, ce dévouement, cette solidarité, Ben les exprimait aussi dans la lutte auprès des plus exploités d'entre-nous précaires et sans-papiers.

Nos pensées vont vers sa famille, ses proches, ses ami.es, ses camarades de la CNT34, ses compagnons de la CGA, ou ceux et toutes celles qui l'ont aimé et qu'il a aimé.

Nous continuerons bien évidemment le combat dans lequel s'est investi avec ardeur et humanité notre camarade, notre ami Ben.

Nous pensons et penserons à toi camarade !

Edito :

L'idéologie managériale, celle conçue et patiemment construite depuis mai 68, semble réussir là où le taylorisme avait échoué : capter l'individu dans sa totalité et le rendre complètement dépendant de son employeur, sans aucune ressource personnelle et/ou collective pour faire face à la domination et l'oppression qu'il subit.

Les suicides à France Télécom et ailleurs mettent en lumière, de manière dramatique, l'isolement terrible dans lequel nombre de salariés vivent leur rapport au travail. Si le syndicalisme a su, pendant un temps, construire des rapports de forces, voire une culture ouvrière autonome capable de produire de l'entraide, des solidarités et du sens face au patronat, les résistances face à l'injonction d'être employable, mesurable, taillable et corvéable à merci ont du mal à se construire aujourd'hui.

Les outils actuels de la mise au travail et de l'embrigadement des salariés au seuls bénéfices des gestionnaires semblent terriblement opérants. Tout sacrifier à son travail, rendre des comptes, voir son activité réduite aux seuls résultats statistiques qui ne traduisent rien de la réalité, être en rivalité avec ses collègues, se méfier de tout le monde, atteindre toujours plus d'objectifs sans aucun moyen, être sans cesse compétent et performant, endosser toute la responsabilité et la culpabilité de ses échecs sans jamais remettre en question le système semblent parfois être intégrés comme étant la norme...

Pour autant, nous sommes nombreux à ne pas nous résigner à être réduits à de simples objets économiques, tels des robots ou des machines. Nous sommes nombreux à refuser que notre travail soit dénué de sens, de rencontres avec l'autre et le monde, d'entraide et d'altruisme.

Ainsi dans plusieurs secteurs la remise en cause ou le refus de l'évaluation individuelle, l'un des pivots de la gestion high-tech des salariés, se développe et porte ce refus d'un travail complètement étranger à la manière dont nous souhaitons le vivre.



Sommaire :

- La condition de travailleur-euse handicapé-e en ESAT
 - Le SIAO à Strasbourg : chronique d'une douce résistance
 - Petite enfance : la lutte continue !
 - Convention collective de la BASS: bilan de la manifestation du 30 mars
 - Luttés et victoires à l'IFRASS de Toulouse
 - LOPPSI 2: liberticide et antisociale
 - Le capitalisme et l'Etat veulent s'attaquer aux patrons... de l'emploi direct !
 - L'aide à domicile en danger
 - Santé: quand la solidarité fait face au capital
 - Servier: quand les vautours pharmaceutiques décident de la politique de santé
 - Le grand enfermement: la psychiatrie emportée dans la tourmente du tout sécuritaire
 - L'AP-HP s'endette, les salariés trinquent !
 - Solidarité internationale: campagne BDS "boycott, désinvestissement, sanctions"
 - + En supplément, un dossier de 4 pages sur l'évaluation des salariés et l'entretien annuel d'évaluation
- <http://www.cnt-f.org/sante-social.rp/lasociale-index.html>

Le don du sang est trop important pour le laisser aux mains des moralisateurs !

EFS : chien de garde de l'ordre moral présent dans ton université !

Depuis la circulaire du 20 juin 1983 relative à la prévention du SIDA par la transfusion sanguine, certaines personnes se voient empêchées de donner leur sang car désignées comme appartenant à des « populations à risque ». Selon cette circulaire, « il n'existe actuellement aucun test de laboratoire permettant de détecter les personnes pouvant transmettre la maladie [SIDA] » or ces constats discriminatoires par manque de moyens et de matériel se perpétuent encore maintenant alors qu'il existe aujourd'hui un test permettant de dépister le virus, des moyens de prévention efficaces qui ne sont pas mis en avant.



Tu rentres sous les chapiteaux du don du sang, on t'accueille et on te pose des questions qui te perturbent de prime abord. « As-tu dans les 4 derniers mois, changé de partenaire sexuel(le) ? As-tu eu plus d'un(e) partenaire sexuel(le) ? As-tu eu une relation sexuelle avec un(e) partenaire occasionnel(le) ? As-tu eu des relations sexuelles entre hommes ? » Ce questionnaire s'appuie sur un principe de prévalence biaisé (pourcentage de personnes atteintes par une certaine maladie à un moment donné dans une population donnée) ne prenant en compte que la population homosexuelle et excluant totalement la population hétérosexuelle (sur ces quinze dernières années, l'épidémie a progressé de 410% chez la population hétérosexuelle et a baissé de 68% chez les homosexuels — d'après l'étude de surveillance du SIDA en France du 30/09/2001 par l'institut sanitaire).

Avant qu'on te refuse ton sang, un-e médecin en blouse blanche bien pensant-e vient te demander de rendre des comptes. C'est là que tu t'aperçois que tu es considéré-e par cette institution comme différent-e et potentiellement dangereux-se. On t'envoie dans la gueule que tu es un-e des responsables dans l'affaire du sang contaminé, que tu es forcément dans une relation libre... À notre cher Bernard David, directeur médical de l'EFS, de déclarer « par ailleurs, plusieurs études comportementales ont montré que les homosexuels mâles ont des pratiques sexuelles plus à risque que les hétérosexuels. En particulier, la fidélité au sein du couple est moins respectée et le multi-partenariat est beaucoup plus fréquent. » Penses-tu que la vérité sorte de la bouche d'un réactionnaire sexiste ?

À toi de lui répondre : J'AI LE LIBRE CHOIX DE MA SEXUALITÉ !

À toi de répondre à ces garant-e-s de l'ordre moral que ton corps t'appartient, que ta sexualité est ton propre choix, qu'elle soit changeante ou non, ou qu'elle n'existe pas, que tu as aussi le choix d'avoir plusieurs partenaires sexuel-le-s, qu'ils-elles soient homosexuel-le-s, lesbiennes, bisexuel-le-s, transsexuel-le-s, transgenres, hétérosexuel-le-s... Ce n'est pas ta sexualité qui fait de toi un-e soi-disant membre de ces « populations à risque » qui n'existent pas.

Cette notion de « populations à risque » installe une confusion très dangereuse sur la véritable nature des modes de transmission des MST/IST : toute sexualité est exposée à ces maladies. Cette conception n'est qu'un amalgame moralisateur abject entre des pratiques sexuelles, la toxicomanie, les métiers du sexe, les origines géographiques (Haïti, Afrique orientale) et les pratiques à risque. Celui-ci nie la réalité des sexualités et des pratiques en les réduisant à des stéréotypes où les choix sexuels sont figés : l'homosexualité est ainsi directement associée à la sodomie, le multi-partenariat est forcément lié aux orientations sexuelles qui ne sont pas hétérosexuelles... Les rapports non protégés à risque seraient l'apanage de ces individu-e-s. Seul-e l'hétérosexuel-le à relation exclusive est pur-e !



Il existe des risques de contamination : rapports sexuels non protégés, expositions accidentelles au sang (toxicomanes, personnel médical), mais on peut prévenir ces risques par l'utilisation du préservatif, l'utilisation de seringues stériles, le dépistage, le traitement post exposition (trithérapie d'urgence). La trithérapie d'urgence entre en jeu après une possible exposition au SIDA, elle est délivrée à l'hôpital (service VIH ou urgences, à Bordeaux aux urgences de l'hôpital Saint André) dans les 4 heures qui suivent « l'accident » (le traitement peut être délivré jusqu'à 48 après, mais plus on attend moins c'est efficace). La trithérapie d'urgence est totalement prise en charge par la sécu !!

La seule pratique réellement à risque face au SIDA est le manque d'information par rapport à la prévention.

Il existe des moyens de prévenir la contamination par le SIDA mais les « pouvoirs publics » et la médecine préfèrent tenir un discours moralisateur sur de prétendues « populations à risque », discours relayé par les bénévoles de l'EFS, mal formés et mal informés, plutôt que développer des campagnes de prévention. La fidélité n'est pas un moyen de prévention, toute relation sexuelle non protégée est susceptible de conduire à une contamination. Avant d'abandonner la capote, il faut se faire dépister.

À quand un centre de dépistage gratuit et ouvert à tous et toutes dans les camions du don du sang ?

Sortons de ce schéma unique, normatif et moral, véhiculant des idées homophobes, lesbophobes, biphobes, transphobes, travailleursdusexo-phobes, toxicophobes, et racistes !



Le sexisme est omniprésent dans notre société, combattons-le !
Libre choix de nos corps, de nos vies et de nos sexualités !
Abolition du genre !
Contraceptions, avortements, libres et gratuits !
Disparition de la notion de « populations à risque » !
Révision du questionnaire sur des fondements médicaux et non moraux !
Dépistage gratuit et ouvert à tous et toutes dans chaque camion de l'EFS !
Gratuité totale des dépistages !
Gratuité des soins en cas de contraction de MST et IST !
Information sur l'existence de la trithérapie d'urgence et toutes les formes de prévention !



La CNT STE 33 est un syndicat anarcho-syndicaliste et syndicaliste révolutionnaire regroupant les travailleur-se-s de l'éducation et les étudiant-e-s.
36 rue Sanche de Pomiers 33800 BORDEAUX
Permanence tous les premiers mercredis du mois de 14h à 17h
ste33@cnt-f.org www.cnt-f.org/ul33/ 05.56.31.12.73

